DANS NOTRE ÉCOLE EN NOVEMBRE

Bonjour à tous,

L'arrivée du mois de novembre marque le moment de la rencontre avec l'enseignante pour faire le bilan du cheminement de votre enfant. La première étape prendra fin le 6 novembre. L'enseignante de votre enfant communiquera avec vous très bientôt (si ce n'est pas déjà fait) pour confirmer le moment de votre rendez-vous.

Veuillez noter que le premier bulletin sera disponible exclusivement en format numérique sur Clic école. Pour obtenir une version imprimée, il suffit d'en faire la demande par écrit à Karine Leblanc (karine.leblanc@cssa.gouv.qc.ca) ou par téléphone au 418-428-3731.

De plus, si vous souhaitez planifier une rencontre avec un enseignant spécialiste (anglais, éducation physique, musique, art dramatique), une éducatrice spécialisée ou l'orthopédagogue, nous vous invitons à en informer la secrétaire par téléphone ou par courriel. Elle transmettra votre message à l'intervenant concerné, qui communiquera ensuite avec vous pour fixer un rendez-vous.

Un grand merci pour votre précieuse collaboration et votre implication quotidienne. Votre engagement est un moteur essentiel à la réussite de votre enfant !

Josée Patry, directrice

Dates importantes à retenir

- **6 novembre : Journée pédagogique et fin de la première étape**
- **19-20 novembre : Rencontres parents-enseignants pour la remise du 1er bulletin**
- **20 novembre : Journée pédagogique**

Sécurité aux abords de l'école : rappel important

Pour assurer la sécurité de tous les élèves lors de l'arrivée et du départ des autobus, nous faisons appel à votre entière collaboration. Si vous déposez votre enfant, nous vous invitons à utiliser le débarcadère en vous assurant qu'il descende toujours du côté de la cour d'école. Cela évite d'avoir à traverser la rue au milieu de la circulation. Si vous désirez accompagner votre enfant jusqu'à la cour, veuillez éviter de vous stationner sur la rue Gagné; utilisez plutôt le stationnement de l'église et amenez-le près de l'escalier menant à la cour de récréation. Cela assurera une meilleure fluidité au débarcadère. Enfin, nous vous rappelons d'éviter le stationnement de l'école à ces moments, car il est strictement réservé au déplacement sécuritaire des enfants qui descendent de l'autobus.

Rappel sur l'habillement

Avec l'arrivée de l'automne, la température sera plus froide, surtout tôt le matin. Nous vous demandons de bien vêtir votre enfant (manteau chaud, mitaines, tuque, etc.) Aussi, n'oubliez pas d'identifier les vêtements de votre enfant!

Conseil d'établissement

La prochaine séance du Conseil d'établissement aura lieu le lundi 15 février dès 17h30, à la salle du personnel de l'école. Je vous rappelle que ces rencontres sont publiques et que vous pouvez y assister. Si vous désirez y participer, contactez madame Karine Leblanc au 418-428-3731 pour nous en informer.

Normes et modalités

Le document contenant les normes et modalités d'évaluation des apprentissages est déposé sur la page Web de l'école.

Courriels

Les adresses courriel du personnel de l'école ont été modifiées l'année dernière et cela a pour conséquence que plusieurs de nos envois se retrouvent maintenant dans vos boîtes de courriels indésirables. Il serait très important d'y jeter un œil souvent afin de vous assurer de ne pas manquer des informations importantes.

Petits rappels sur les virus

Les virus circulent beaucoup chez les enfants, surtout pendant les saisons froides. En cas de fièvre, de vomissements ou de diarrhée, il est important de garder votre enfant à la maison pendant au moins 24 heures après la disparition des derniers symptômes, afin de limiter la transmission aux autres enfants et au personnel. Nous vous remercions de votre collaboration !

Examens ministériels

Nos élèves de 4e et 6e année vivront cette année des examens ministériels. Nous vous donnons tout de suite les dates pour éviter que vous preniez des rendez-vous ou que vous planifiiez un voyage lors de ces moments.

Voici les dates des examens ministériels pour les élèves de la 4e et la 6e année.

Épreuves	4e année	6e année
Français lecture	2 et 3 juin 2027	31 mai et 1er juin 2027
Français écriture	7, 8 et 9 juin 2027	2 et 3 juin 2027
Mathématique	Aucune	8, 9 et 10 juin 2027

Il est important de rappeler des éléments importants concernant ces épreuves, selon les exigences du ministère. Voici les motifs reconnus qui peuvent justifier l'absence d'un élève à une épreuve ministérielle obligatoire.

Maladie sérieuse ou accident
Décès d'un proche parent
Convocation d'un tribunal
Participation à un événement d'envergure préalablement reconnu par la direction de l'école

Lorsque l'absence est motivée par un motif reconnu et confirmé par la direction de l'école, l'élève ne sera pas pénalisé.

Lorsque l'absence n'est pas basée sur un motif reconnu, par exemple un voyage, à la date prévue à l'horaire officiel, l'élève doit être déclaré absent et le traitement de l'absence doit faire en sorte que l'élève ne tire pas avantage d'une absence, même si son absence est due à une décision parentale. Le résultat de l'élève à l'épreuve obligatoire correspond alors à 0. Aucune reprise ne sera possible même si l'absence est due à une décision parentale.

Nous vous souhaitons un beau mois de novembre et nous vous remercions de l'attention portée à notre journal.